



\*\*\*\*\*

Janvier 2019

Volume 31

Numéro 01

\*\*\*\*\*

# ACCÈS-LOISIRS

## Maria-Chapdelaine



### Où dois-je m'inscrire?

Inscription samedi le  
19 Janvier 2019 entre 10h00 et midi  
Maison des Jeunes le Jouvenceau  
(secteur Dolbeau)  
152 4e avenue, Dolbeau-mistassini

**LORS DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS  
DEVEZ AVOIR UNE PREUVE DE REVENU  
EN VOTRE POSSESSION.**



**Suivez-nous sur Facebook**  
Accès-Loisirs Maria-Chapdelaine

**Pour toute question,  
contactez- nous au  
418-276-6677**

Aucune inscription ne sera faite  
par téléphone

### Le Programme Accès-Loisirs

Maria-Chapdelaine permet de  
rendre accessible gratuitement  
le loisir sportif, culturel et de  
plein air aux personnes de 0 à  
99 ans vivant une situation de  
faible revenu.



## Office Municipal d'Habitation de Péribonka. Loyers à prix modiques, à partir de 50 ans.

2 x 3½ adaptés un pour personne à mobilité réduite autonome.

Et un grand 4½ pour famille.

Libre immédiatement, chauffé et éclairer.

**Interdit aux animaux.**

Pour information. (418) 374-2343

**Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi 14 janvier 2019 à 19h30.**

- 1 Adoption du règlement #2018-11 sur la gestion contractuelle.
- 2 Adoption du règlement 2019-01 concernant le taux de taxes, des compensations et des tarifs pour service municipaux pour l'année 2019.
- 3 Avis de motion et projet de règlement 2019-02 concernant la rémunération des élus 2019.
- 4 Résolution d'appui aux francophones de l'Ontario.
- 5 Nomination d'un administrateur municipal sur le conseil d'administration du musée Louis-Hémon.
- 6 Paiement de la part municipale de l'offre de service sur l'évaluation et le positionnement du Festival À l'eau Péribonka.
- 7 Demande de participation au 17<sup>e</sup> radiothon de la Fondation de Centre Maria-Chapdelaine

**Dernière séance du 3 décembre et 17 décembre 2018 :**

- 1 Renouvellement de l'adhésion 23019 à la fédération québécoise des municipalités.
- 2 Adoption du Règlement 2018-06 visant à établir la taxation de véhicules récréatifs immobilisés sur un emplacement de villégiature occupé par une résidence de villégiature en conformité du règlement de zonage.
- 3 Adoption du règlement numéro 2018-07 modifiant le règlement de zonage 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de modifier les dispositions portant sur les véhicules récréatifs, pour modifier les dispositions portant sur les haies et de régir l'hébergement de travailleur agricoles sur les fermes.
- 4 Avis de motion et présentation du projet de règlement #2018-11 sur la gestion contractuelle.
- 5 Signature de l'entente entre Péribonka, Rio Tinto et la ville de Dolbeau-Mistassini sur l'utilisation de la route de Vauvert.
- 6 Acceptation de la soumission des services d'ingénierie pour le projet de construction de la caserne de pompier de Stantec.
- 7 Résolution pour demander à la ville de Dolbeau-Mistassini de payer une partie du nivelage de la route de Vauvert durant leur travaux.
- 8 Dérogation mineure du 124, route du centre Plein-Air.
- 9 Demande de don 2019 du carrefour jeunesse emploi des bleuets.
- 10 Demande d'aide financière 2018-2019 de l'école Bon-Pasteur.
- 11 Déclaration des dons et autres avantages.
- 12 Adoption du calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil municipal.
- 13 Avis de motion et projet de règlement 2019-01 concernant le taux de taxes, des compensations et des tarifs pour service municipaux pour l'année 2019.
- 14 Avis de motion et projet de règlement 2019-02 concernant la rémunération des élus 2019.
- 15 Résolution pour demande à Rio Tinto un privilège d'accès sur le bord de la rivière Péribonka.
- 16 Adoption du règlement 2018-11 ayant pour objet d'abroger le Règlement 2016-06 relatif à la circulation des véhicules lourds et le Règlement numéro 2018-08 relatif à la circulation des véhicules lourds sur la route de Vauvert.
- 17 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.
- 18 Rapport du maire 2018.
- 19 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021.
- 20 Adjudication du contrat d'ingénierie du projet de construction et d'aménagement du nouvel édifice municipal " Espace Péribonka ".
- 21 Adoption du Budget 2019.

## MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ,

STEVE HARVEY, DIR.GEN. SEC TRÉSORIÈR DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,  
QUE :

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Guylaine Proulx, conseillère, appuyé et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaire du conseil municipal pour **2019**, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19h30** heures;

Janvier 14	Février 4
Mars 11	Avril 1
Mai 6	Juin 3
Juillet 8	Août 12
Septembre 9	Octobre 7
Novembre 4	Décembre 2


**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier Directeur général conformément à la loi qui régit la municipalité.

Steve Harvey  
Directeur Général, Secrétaire-trésorier.  
Municipalité de Péribonka

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)**

Je soussignée Steve Harvey, directeur général, secrétaire trésorier, résidant au 724 rue Édouard-Niquet, Péribonka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 heures et 16 heures le 4 décembre 2018 à chacun des endroits suivants, savoir à l'Hôtel de Ville, Journal Le Reflet de janvier 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat, le 19 décembre 2018.

  
Steve Harvey  
Directeur général, Secrétaire-trésorier.

6<sup>e</sup> ÉDITION

# TRAVERSÉE DU LAC SAINT- JEAN À VÉLO

ZONE D'ARRIVÉE À PÉRIBONKA !

14-15-16 FÉVRIER 2019

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

Plusieurs postes sont à combler :

- Sécurité à motoneige
- Signalisation (route, stationnements)
- Distribution du lunch des coureurs
- Surveillance des sacs au vestiaire
- Responsable de la projection des vidéos de la course sur Facebook
- Prise de photos
- Montage et démontage du site
- Surveillance des zones d'activités
- Bar extérieur
- Et plusieurs autres tâches sur le terrain et au Bistr'eau!



## CONTACTEZ-NOUS :

Patricia Caouette : (418) 374-2967 poste 103 | [cosep@peribonka.ca](mailto:cosep@peribonka.ca)



**PÉRIBONKA**  
...SUR LES RIVES DU LAC SAINT-JEAN  
 LE VILLAGE DE MARIA-CHAPDELAINE

312, rue Édouard-Hébert  
 Péribonka (Québec) G0W 2G0

**PROVINCE DE QUÉBEC  
 MRC MARIA-CHAPDELAINE  
 MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**

**AVIS DE PROMULGATION**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**


QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO. 2018-09 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT S.Q.-17-02 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.**

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Péribonka, ce 6 novembre 2018.

  
 Steve Harvey  
 Directeur-Général, Secrétaire-Trésorier

\*\*\*\*\*

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**


QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

**RÈGLEMENT 2018-11 AYANT POUR OBJET D'ABROGER LE RÈGLEMENT 2016-06 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-08 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS SUR LA ROUTE DE VAUVERT.**

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Péribonka, ce 6 novembre 2018.

  
 Steve Harvey  
 Directeur-Général, Secrétaire-Trésorier



**PÉRIBONKA**

SUR LES RIVES DU LAC SAINT-JEAN  
LE VILLAGE DE MARIA-CHAPDELAINE

312, rue Édouard-Niquet  
Péribonka (Québec) G0W 2G0

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINE  
MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**

## **AVIS DE PROMULGATION**

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**

QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

**RÈGLEMENT 2018-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2011-05 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEURS EN VUE DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PORTANT SUR LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS, LES DISPOSITIONS PORTANT SUR LES HAIES ET AFIN DE RÉGIR L'HÉBERGEMENT DE TRAVAILLEURS AGRICOLES SUR LES FERMES.**

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Péribonka, ce 4 décembre 2018.

Steve Harvey  
Directeur-Général, Secrétaire-Trésorier



**PÉRIBONKA**

SUR LES RIVES DU LAC SAINT-JEAN  
LE VILLAGE DE MARIA-CHAPDELAINE

312, rue Édouard-Niquet  
Péribonka (Québec) G0W 2G0

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINE  
MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**

## **AVIS DE PROMULGATION**

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**

QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

**RÈGLEMENT 2018-06 VISANT À ÉTABLIR LA TAXATION DE VÉHICULES RÉCRÉATIF  
IMMOBILISÉ SUR UN EMPLACEMENT DE VILLÉGIATURE OCCUPÉ PAR UNE RÉSIDENCE DE  
VILLÉGIATURE EN CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT DE ZONAGE.**

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Péribonka, ce 4 décembre 2018.

Steve Harvey  
Directeur-Général, Secrétaire-Trésorier

# PROGRAMMATION HIVERNALE JOISIRS 2019

Art visuel - Initiation à la création - 15 ans et moins (Hôtel de ville)

Art visuel - Acrylique ou techniques mixtes - 16 ans et plus (Hôtel de ville)

**BOOTCAMP**  
(Bistr'eau Pub Péribonka)

Cardio-vélo (spinning)  
(2e étage de la bibliothèque)

Conditionnement physique pour seniors  
(Salle Âge d'or)

Cours Facebook & Messenger  
(Hôtel de ville)

Danse en ligne country  
(Salle Âge d'or)

## Dates et informations :

Les mardis (18h30 à 20h)  
5 février au 9 avril (10 cours)  
100 \$ par enfant (matériel fournis)

À déterminer selon inscriptions  
4 février au 8 avril 2019 (10 cours)  
120 \$ par personne

Les lundis et mercredis (18h30)  
En continu  
5 \$ par cours

Plusieurs cours (4 x semaine)  
14 janvier au 6 avril  
5 \$ par cours ou prix par session

Les lundis et mercredis (9h à 10h)  
7 janvier au 11 mars  
5 \$ par cours

À déterminer selon inscriptions  
Début en janvier ou mars  
30 \$ par personne

Les mercredis  
16 janvier au 17 avril (14 cours)  
80 \$ par personne

## Inscriptions :

Municipalité  
(418) 374-2967 poste 103  
cosep@peribonka.ca

Municipalité  
(418) 374-2967 poste 103  
cosep@peribonka.ca

Danielle Côté  
(418) 618-0627

Municipalité  
(418) 374-2967 poste 103  
cosep@peribonka.ca

Danielle Côté (418) 618-0627  
Mélanie Larouche (418) 637-1337

Municipalité  
(418) 374-2967 poste 103  
cosep@peribonka.ca

Line Lavoie et Gilles Gauthier  
(418) 276-1628